



INFO TEAM



MAGNY COURS CUPS 2025

Team Info évolutif V2025 05 24

Contacts utiles

Avant meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Durant Meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Heures d'accès au paddocks véhicules munis de « Laisser Passer »

Mercredi	28/05	17:00 – 20:00
Jeudi	29/05	07 :30 – 20:00
Vendredi	30/05	08 :00 – 20:00
Samedi	31/05	07:00 – 18:00

Remarque : les remorques ne peuvent à aucun moment accéder à l'arrière des garages, on peut décharger les voitures de course au P-4 et y laisser par la même occasion sa remorque.

Les autos de course doivent être déchargées des remorques porte-voiture en bas de la rampe. Les remorques seront stockées au paddock N° 4.

Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues dans le plan de garage. En dehors de cet horaire, les autos de course et assistance doivent rester dans le paddock attribué à la série.

AUCUNE VOITURE N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES

Garages et clés

Pour C1-2CV – 100Series

Les concurrents de BGDC qui le désirent reçoivent leur clef chez BGDC, Les concurrents C1/2CV au Kiosque situé à l'arrière des garages 1 -2, contre remise de la caution de 100 EUR pour la clef.

Plan d'allocation général des garages : [Ici](#)

La location de la place dans un Garage est toujours payable au promoteur de la série. Chaque auto qui prend place dans n'importe quel garage est redevable à sa propre série du montant de la location.

Pour les 100Series la place dans le garage est dûe au BGDC, le prix est de 400,00 € / Garage entier, la base est de 2 autos par garage – 200,00€ par auto - (pas de TVA) Il y a lieu de confirmer la réservation et de régler son prix sur le compte. Pour les paiements sur le compte, paiement vaut quittance. Le 100Series doit libérer ses garages pour 14H00 vendredi.

Pour les C1-2CV, la place dans les garages est allouée par le promoteur de la série. Seule la clef si nécessaire sera cautionnée de 100 eur. Les C1/2CV doivent quitter leur garage et libérer l'arrière de ceux-ci ainsi que tout le paddock de course pour SAMEDI à 20 :00 au plus tard.

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



MAGNY COURS CUPS 2025

Pour rappel les concurrents d'un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs (si nécessaires) seront disponibles dans les horaires affichés au Kiosk

Paying Practice (Essais privés)

Jeudi 29/05

09 :00-13:00 Administration des Essais privés optionnels bureau N° 2

Via Escalier 1

Voir plan des bureaux [ICI](#)

Paying Practice Forms

Il est nécessaire de remplir ce document avant de se rendre au bureau administratif de gestion des Free Practice. Pour l'obtention d'un reçu, veuillez remplir le document en deux exemplaires, l'un sera signé par l'organisation comme reçu des sommes.

Superkart 250	Adobe PDF : ICI
BGDC/ALL CARS	Adobe PDF : ICI
2CV C1	Adobe PDF : ICI

Si paiement sur place, en espèces seulement, merci de prévoir le montant exact (majoré de 20€)
Privilégiez si possible l'Inscription par email et le paiement préalable sur le compte. Les e-Mails doivent être renvoyés a l'adresse mentionnée sur le bulletin. Le paiement par compte se fait sur le compte BGDC mentionné sur le bulletin.

Nous n'avons pas de terminal de paiement.

TIMING (Evolutif) : [Ici](#)

Contrôle administratif :

Voir timing

Superkart : Paddock 2

2CV & C1 : Bureau du Paddock à l'arrière des garages 1 & 2

BGDC : Escalier 1 Bureau 2

Contrôle technique :

Voir timing

Emplacement sur le plan

Dans les garages



MAGNY COURS CUPS 2025

Contrôle équipement des pilotes

Pour toutes les séries sous règlement Sportif Belge, le RACB conseille d'utiliser l'application IDD, Ceux qui n'ont pas complété leur profil IDD avec les équipements pilotes valides devront présenter leur équipement durant le Contrôle Technique.

Petit rappel :

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA

Briefing :

Voir timing général – Emplacement f l é c h é « Salle de Briefing »

Notes de Briefing

(Évolutives – vérifier les updates)

Briefing BGDC FR

[ICI](#)

Briefing BGDC UK

[ICI](#)

Briefing 2CV-C1

[ICI](#)

RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à sport@bgdc.be en vue d'être visée par l'autorité sportive, ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devrrouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [[Word](#)] [[PDF](#)]

Essais et courses :

Voir timing général

Pour les voitures n'ayant pas de garage :

Accès à la piste par l'emplacement **IN**

Sortie vers le paddock par l'emplacement **OUT** (fin de pit lane)

Dégâts aux infrastructures

Ceci est valable pour TOUTES LES SERIES et TOUS LES VEHICULES sans exception

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné..Exemple :le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident.

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



MAGNY COURS CUPS 2025

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel.
Paielement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Douches-Eau-Electricité-lumière

Il y a des douches au P2 et en paddock de course escalier 3. Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.

Quelques petits rappels :

- Les barbecues sont autorisés dans les zones Paddock P1A – P1B - P2
- les véhicules privés & d'accompagnants des C1-2CV et les MobilHome vont se garer au P-1A .
- les véhicules privés & d'accompagnants des 100 Series et les MobilHome vont se garer au P-1B.
- Aucun repas ne peut être préparé dans les garages
- Aucune voiture dans la zone Paddock de Course (derrière les garages)
- Vous ne pouvez organiser aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Magny Cours F1
- Les paddocks de course et garages doivent être totalement restitués le Samedi à 20H00 au plus tard, les teams qui veulent rester dans l'enceinte du circuit Samedi après 20H00 doivent se replier au Paddock 2.

Rappels liens utiles :

Plans :

Paddock : [Ici](#)
Box Allocation [Ici](#)
Bureaux [ICI](#)

Live Timing : <http://Ris-Timing.be/>

Transpondeur de l' auto

Nous serons chronométrés par Ris-Timing.be au moyen de transpondeurs AMB. Votre transpondeur AMB est valable, qu'il soit simple ou AMB avec Driver ID. Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt et tenir compte de l'ordre des pilotes de votre bulletin d'engagement au cas où vous feriez usage de votre transpondeur avec Driver ID AMB. Le transpondeur simple AMB - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30



MAGNY COURS CUPS 2025

eur. Il vous sera demandé une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur.

Pour C1 & 2CV les transpondeurs seront à retirer au Secrétariat C1/2CV au paddock de course.

Driver ID via feuille de déclaration Team

Lors des courses 2CV&C1, une personne de chaque Team devra tenir à jour une feuille reprenant les informations pour connaître à n'importe quel moment le nom du pilote au volant. Munissez vous de plusieurs copies, ces feuilles seront enlevées périodiquement et non restituées.

Feuille déclaration pilote au volant : [Ici](#)

Radio Team C1 & 2CV

L'usage d'une radio Team est d'application à Magny Cours et un groupe whatsapp sera activé. .

Radio : Vous pouvez ajouter la fréquence en mode réception : La fréquence à programmer est 455,4625 MHZ QT=110.9. Si vous n'avez pas de radio, vous pouvez la louer après du secrétariat de série de votre promoteur. Dans tous les cas les teams devront être joignable par un des deux moyens.

Communication Team 100 Series

L'usage du groupe groupe whatsapp sera activé, le QR code pour accéder sera affiché au secrétariat 100 Series

Divers :

Attestation Camion Pdf [Ici](#)

Attestation Camion Word [Ici](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock BGDC [Ici](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock C1-2Cv [Ici](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock SuperKart 250 [Ici](#)

Pour rappel ces « Laisser passer » sont indispensables.

Autres « Laisser Passer » - Accréditations

Laisser Passer « presse » : sera envoyé par notre press officer après traitement de la demande d'accréditation [[Click](#)] remplie par avance et renvoyée à Circuit@Bgdc.be.

Autres Laisser Passer, voir Promoteurs des séries

Bonnes Courses !

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB